



# Réouverture des écoles HWCDSB 2020-2021

## Parent/Tuteur Q&R

Le 30 juillet, le ministère de l'Éducation a annoncé le plan de réouverture des écoles de l'Ontario pour l'année scolaire 2020-2021. En prévision du retour à l'apprentissage en classe, les écoles du HWCDSB prennent toutes les mesures possibles pour créer un environnement d'apprentissage sécuritaire pour nos élèves et notre personnel, sur la base des conseils du ministère de l'Éducation et des conseils des professionnels de la santé publique.

Vous trouverez ci-dessous une liste des questions fréquemment posées (FAQ) concernant le retour à l'école.

---

### Q: Pourquoi est-on invité à préinscrire mon(mes) enfant(s) cette année?

**R:** Le ministère de l'Éducation a indiqué que le retour à l'école sera volontaire. Les parents/tuteurs devront répondre à un sondage du HWCDSB pour indiquer si leur enfant(s) ira(ont) à l'école (élémentaire – retour régulier; modèle secondaire – adapté) ou apprendre à domicile (apprentissage à distance). Cette information sera importante, car les limites de la taille des classes et l'embauche de personnel seront directement influencées par les réponses des parents et des tuteurs.

**Remarque :** Étant donné que les besoins en personnel doivent être en place avant l'ouverture de l'école, une fois qu'un mode d'apprentissage a été choisi, il y aura des restrictions sur le changement entre l'apprentissage à l'école et l'apprentissage à domicile. Les élèves ne pourront rejoindre l'apprentissage conventionnel en classe qu'à trois moments identifiés de l'année: l'Action de grâces, après Noël ou après la congé de mars.

### Q: Quelles sont mes options d'inscription à l'école pour 2020-2021?

**R:** Les parents/tuteurs ayant des enfants dans les écoles primaires ont deux options pour septembre 2020:

- Apprentissage régulier en personne à l'école: Tous les élèves retournent à l'école avec les distanciations sociales et les protocoles améliorés en matière de santé et de sécurité;
- Apprentissage à domicile: Les élèves restent à la maison tous les jours à l'aide d'un ordinateur/ordinateur portable/tablette/smartphone et d'Internet pour accéder au système de gestion de l'apprentissage myClass du HWCDSB.

## Q: À quoi ressemblera la journée d'école pour mon(mes) enfant(s)?

### R : Écoles élémentaires (de la maternelle à la 8e année) :

Les écoles élémentaires rouvriront avec les élèves recevant l'apprentissage de l'enseignement régulièrement en personne grâce aux protocoles améliorés de santé et sécurité.

Remarque: Les temps réels de cloche sont spécifiques à chaque école.

Tous les élèves **élémentaires**, y compris ceux qui ont des besoins en éducation particuliers:

- iront à l'école 5 jours par semaine, avec une cohorte pour toute la journée;
- auront l'expérience de l'entrée à l'école décalée, des récréations, des déjeuners et des pauses salle de bains;
- seront en mesure de quitter leur salle de classe pour recevoir des soutiens supplémentaires; et
- respecteront des protocoles améliorés en matière de santé et de sécurité.

### Secondaire (9e à la 12e année) :

Après d'autres discussions avec le ministère de l'Éducation et les directeurs d'école, les écoles secondaires rouvriront avec un modèle adapté dans lequel les élèves étudieront un cours à la fois avec des protocoles améliorés de santé et de sécurité:

- Le calendrier de l'année scolaire comprendra 187 jours;
- Chaque étudiant peut être programmé pour un jusqu'à 8 cours tout au long de l'année;
- Les blocs d'enseignement seront composés de 23 jours;
- Les élèves seront répartis en cohortes de 15 élèves pour chaque classe (p. ex., cohorte A/cohorte B) et fréquenteront l'école des jours alternés; et,
- Les étudiants qui restent dans la salle d'étude recevront le soutien des enseignants.

**Exemple d'horaire hebdomadaire** (Les heures réelles de cloche sont spécifiques à chaque école):

#### Jour : lundi (échantillon)

	Cohorte A	Cohorte B	Cohorte C
8:30 – 10:00	<b>Période 1</b> : 90 minutes d'enseignement à l'école	Instruction asynchrone à la maison	Instruction asynchrone à la maison
10:00 - 10:05	Pause		
10:05 – 11:35	<b>Période 1</b> : 90 minutes d'enseignement à l'école	Instruction asynchrone à la maison	Instruction asynchrone à la maison
11:35 – 12:15	Déjeuner		
12:15 – 1:30	<b>Périodes 1</b> : Salle d'étude ou apprentissage à domicile – Instruction asynchrone en ligne (Temps de planification des enseignants)		
1:30 – 2:15	<b>Périodes 1</b> : 45 minutes d'enseignement synchrone en ligne Étudiants dans la salle d'étude ou l'apprentissage à la maison		

**Jour: mardi (échantillon)**

	Cohorte A	Cohorte B	Cohorte C
8:30 – 10:00	Instruction asynchrone à la maison	<b>Période 1</b> : 90 minutes d'enseignement à l'école	Instruction asynchrone à la maison
10:00 - 10:05	Pause		
10:05 – 11:35	Instruction asynchrone à la maison	<b>Période 1</b> : 90 minutes d'enseignement à l'école	Instruction asynchrone à la maison
11:35 – 12:15	Déjeuner		
12:15 – 1:30	<b>Périodes 1</b> : Salle d'étude ou apprentissage à domicile – Instruction asynchrone en ligne (Temps de planification des enseignants)		
1:30 – 2:15	<b>Périodes 1</b> : 45 minutes d'enseignement synchrone en ligne Étudiants dans la salle d'étude ou l'apprentissage à la maison		

**Jour: mercredi (échantillon)**

	Cohorte A	Cohorte B	Cohorte C
8:30 – 10:00	<b>Période 1</b> : 90 minutes d'enseignement à l'école	Instruction asynchrone à la maison	Instruction asynchrone à la maison
10:00 - 10:05	Pause		
10:05 – 11:35	<b>Période 1</b> : 90 minutes d'enseignement à l'école	Instruction asynchrone à la maison	Instruction asynchrone à la maison
11:35 – 12:15	Déjeuner		
12:15 – 1:30	<b>Périodes 1</b> : Salle d'étude ou apprentissage à domicile – Instruction asynchrone en ligne (Temps de planification des enseignants)		
1:30 – 2:15	<b>Périodes 1</b> : 45 minutes d'enseignement synchrone en ligne Étudiants dans la salle d'étude ou l'apprentissage à la maison		

**Jour: jeudi (échantillon)**

	Cohorte A	Cohorte B	Cohorte C
8:30 – 10:00	Instruction asynchrone à la maison	<b>Période 1</b> : 90 minutes d'enseignement à l'école	Instruction asynchrone à la maison
10:00 - 10:05	Pause		
10:05 – 11:35	Instruction asynchrone à la maison	<b>Période 1</b> : 90 minutes d'enseignement à l'école	Instruction asynchrone à la maison
11:35 – 12:15	Déjeuner		
12:15 – 1:30	<b>Périodes 1</b> : Salle d'étude ou apprentissage à domicile – Instruction asynchrone en ligne (Temps de planification des enseignants)		
1:30 – 2:15	<b>Périodes 1</b> : 45 minutes d'enseignement synchrone en ligne Étudiants dans la salle d'étude ou l'apprentissage à la maison		

**Jour: vendredi (échantillon)** – serait en alternance: Semaine 1 : Cohorte A, Période 1 (F2F); Semaine 2 : Cohorte B, période 1 (F2F), Semaine 3 : Cohorte A, Période 1(F2F) etc.

	Cohorte A	Cohorte B	Cohorte C
8:30 – 10:00	<b>Période 1</b> : 90 minutes d'enseignement à l'école	Instruction asynchrone à la maison	Instruction asynchrone à la maison
10:00 - 10:05	Pause		
10:05 – 11:35	<b>Période 1</b> : 90 minutes d'enseignement à l'école	Instruction asynchrone à la maison	Instruction asynchrone à la maison
11:35 – 12:15	Déjeuner		
12:15 – 1:30	<b>Périodes 1</b> : Salle d'étude ou apprentissage à domicile – Instruction asynchrone en ligne (Temps de planification des enseignants)		
1:30 – 2:15	<b>Périodes 1</b> : 45 minutes d'enseignement synchrone en ligne Étudiants dans la salle d'étude ou l'apprentissage à la maison		

**Préinscription scolaire**

**Q: À quoi ressemblera le premier jour d'école pour mon enfant?**

**A: Élémentaire:**

Les directeurs d'école dirigeront leurs communautés scolaires sur le processus pour le premier jour d'école. L'information comprendra :

- l'enseignant et la classe de l'élève;
- les portes d'entrée désignées à utiliser;
- les protocoles de dépôt/ramassage;
- procédures de distanciation physique pour entrer et sortir de l'école;

- procédures pour les parents/tuteurs (p.ex., rester dans leur véhicule, ne pas entrer à l'école); et,
- encourager les élèves à utiliser le transport actif (p.ex., marcher, à vélo) afin de réduire la congestion des véhicules dans les écoles.

**Secondaire:**

Les étudiants pourront accéder à leur horaire grâce à *my path to success*. La procédure de connexion à myPath est la suivante :

- Accédez à *myPath.pathtosuccess.ca* ou à l'application sur votre téléphone cellulaire;
- Connectez-vous avec le courrier électronique et le mot de passe des étudiants.

(Remarque : Si les élèves s'inscrivent pour la première fois, des renseignements seront bientôt disponibles sur le site Web de l'école); Et

- Le tableau de bord (ou l'écran d'accueil) apparaîtra et l'horaire apparaîtra à gauche sous le nom et les informations de l'élève.

Les protocoles d'entrée et de sécurité seront communiqués aux élèves et aux parents par le directeur de l'école avant la rentrée scolaire.

**Q: Comment garderez-vous mon enfant en sécurité?**

**R :** Des protocoles de distanciation physique et d'amélioration de la santé et de la sécurité seront mis en œuvre, y compris le dépistage quotidien, l'utilisation d'équipement de protection individuelle (EPI), l'hygiène des mains, la signalisation et les décalcomanies au sol (p.ex., des techniques appropriées de lavage des mains, des rappels de distanciation physique, la circulation), le nettoyage et la désinfection améliorés des salles de classe et des autobus, et le traçage des contacts. Plus d'information détaillée sur les protocoles de santé et de sécurité sera inclus dans le guide parent.

**Q: Mon enfant devra-t-il porter un masque? Les étudiants sont-ils tenus de fournir leurs propres masques?**

**R:** Les élèves de la 4e à la 12e année devront porter des masques non médicaux ou en tissu à l'intérieur pendant qu'ils sont à l'école, y compris dans les couloirs et pendant les cours. Les élèves de la maternelle à la 3e année seront fortement encouragés à porter des masques dans les espaces intérieurs.

Les étudiants peuvent porter leurs propres masques non médicaux, et des masques non médicaux seront également mis à la disposition des étudiants. Des exceptions raisonnables sur l'obligation de porter des masques s'appliqueront.

**Q: Y aura-t-il un dépistage à l'école avant que les élèves et les enseignants n'entrent dans le bâtiment?**

**R:** Les parents devront évaluer leur enfant(s) tous les jours et informer l'école s'ils éprouvent des signes de maladie. Les parents doivent garder leur enfant(s) à la maison en cas de maladie et signaler toute absence à l'école.

Les parents recevront une liste de contrôle pour effectuer un dépistage quotidien de leurs enfants avant d'arriver à l'école. Ces listes de contrôle sont disponibles dans de nombreuses langues différentes, y compris l'arabe, le pendjabi, le chinois et l'espagnol.

Tout le personnel devra effectuer une auto-évaluation sur une base quotidienne. Tout membre du personnel qui échoue à l'auto-évaluation doit rester à la maison, s'isoler et communiquer avec le HWCDSB pour obtenir d'autres directives.

**Q: Les visiteurs seront-ils autorisés à entrer dans l'école?**

**R:** Au cours de la prochaine année scolaire, on demande aux écoles de limiter ou d'interdire considérablement les visiteurs, y compris les parents. Les parents ne seront pas autorisés à entrer à l'école, sauf en cas d'urgence. La communication entre les parents et le personnel enseignant ou l'administration se fera par téléphone ou par courriel.

**Q: Les services de cafétéria seront-ils disponibles? Des programmes de déjeuner et de nutrition seront-ils offerts?**

**R:** Dans la mesure du possible, les élèves mangeront leurs collations et déjeuner dans la salle de classe avec leur cohorte afin de réduire au minimum le risque de contact et de transmission de COVID-19. De plus, en ce qui concerne l'alimentation et boisson à l'école, on s'attend à ce que :

- Le personnel et les élèves effectueront une bonne hygiène des mains avant et après avoir mangé;
  - Les élèves auront leur propre repas ou collation individuel, sans aliments courants et sans partage de nourriture ou de collations;
  - Les élèves devront apporter leur propre bouteille de boisson qui est étiquetée, conservée avec eux pendant la journée et non partagée;
  - L'utilisation de fontaines d'eau n'est pas autorisée. Les stations d'hydratation seront autorisées à être utilisées pour remplir les bouteilles d'eau personnelles;
  - Les écoles retireront tous les aliments qui servent eux-mêmes et l'utilisation des micro-ondes ne sera pas autorisée;
  - Les ustensiles multi-usages seront nettoyés après chaque utilisation;
  - Les écoles ne planifieront pas les activités non pédagogiques qui impliquent les élèves dans la préparation ou la portion de nourriture. Les services alimentaires tiers, y compris les programmes de nutrition, seront offerts de manière à ce que tout étudiant qui souhaite participer puisse le faire dans un format *prendre et aller*
- et,
- Toutes les surfaces, bacs et contenants pour les aliments seront désinfectés avant et après chaque utilisation.

De plus, l'utilisation d'espaces communs tels que les cafétérias, les lieux communs d'apprentissage et les auditoriums sera planifiée par le directeur au besoin.

Les programmes de collations ou de petits déjeuners établis seront modifiés pour offrir aux élèves des collations préemballées ou individualisées.

**Q: Que se passe-t-il si mon enfant doit utiliser les toilettes à l'école?**

**R:** Les élèves seront autorisés à utiliser les toilettes avec des mesures de distanciation physique appropriées. Des panneaux seront placés à l'intérieur des toilettes, ce qui rappelle aux élèves la distanciation physique et le lavage des mains. Les toilettes seront nettoyées tout au long de la journée et à la fin de la journée scolaire.

**Q: Les sports et les activités parascolaires se poursuivront-ils?**

**R:** Les écoles peuvent offrir des clubs et des sports organisés si la distanciation physique est possible et que l'équipement et les espaces sont nettoyés et désinfectés entre chaque utilisation. D'autres planifications seront nécessaires en consultation avec la santé publique. Des informations supplémentaires sur l'éventail des activités parascolaires offertes par les écoles seront fournies dès que possible.

**Q: Mon enfant aura-t-il accès à un casier?**

**R:** Les effets personnels apportés à l'école doivent être réduits au minimum, p.ex. pour les élèves en élémentaire, un sac à dos, des vêtements, de la crème solaire, une bouteille d'eau et de la nourriture. Les articles personnels apportés à l'école doivent être étiquetés et entreposés séparément dans les zones désignées.

Dans le secondaire, l'utilisation de casiers ne sera pas autorisée. Les élèves porteront leur sac à dos à leur classe avec seulement ce qui est nécessaire pour s'engager dans leur apprentissage (p. ex. crayon, bloc-notes, manuel ainsi que de la nourriture, bouteille d'eau).

**Q: Comment la sécurité sera-t-elle maintenue dans l'autobus scolaire?**

**R:** Un sondage sur les transports est en cours d'élaboration pour les parents dont l'enfant est admissible aux services de transport afin d'indiquer si l'enfant prendra l'autobus pour se rendre à l'école ou utilisera un autre moyen de se rendre à l'école et en revenir. Les résultats du sondage aideront à éclairer le plan de transport. Les horaires des autobus seront disponibles au cours de la dernière semaine d'août.

Les élèves devront porter des couvre-visages ou des masques pendant qu'ils montent dans l'autobus. Les chauffeurs d'autobus scolaires recevront des couvre-visages et des masques et une protection oculaire (boucliers faciaux). Les autobus scolaires auront des protocoles de désinfection accrus pour les surfaces fréquemment touchées.

On s'attend à ce que les frères et sœurs partagent des sièges uniques. Des plans de sièges seront élaborés et seront partagés avec les familles avant le début de l'école.

**Q: Mon enfant ira-t-il encore à l'extérieur pour la récréation?**

**R:** Les élèves de l'école primaire auront l'occasion de profiter de la récréation. Les temps de récréation seront échelonnés pour soutenir la cohorte. L'hygiène des mains aura lieu avant et après les heures d'activités de plein air.

**Q: Si j'opte pour l'apprentissage à la maison, mon enfant peut-il retourner à l'école pour l'apprentissage en classe?**

**R:** Dans le cas où vous décidez que votre enfant ne reviendra pas à l'apprentissage en classe, mais participera à l'apprentissage en ligne, s'il vous plaît savoir que votre enfant sera engagé à l'apprentissage en ligne et ne sera en mesure de rejoindre l'apprentissage conventionnel en classe qu'à trois moments identifiés de l'année: l'Action de grâces, après Noël ou après la congé de mars. Le processus de demande de retour à l'école sera fourni avant ces dates.